Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20251023-D2025-4-1-DE Date de réception préfecture : 24/10/2025

délibération : D 2025\_4\_1 **SEANCE DU 23 OCTOBRE 2025** 

Nombre de conseillers en

exercice: 19

L' an deux mille vingt cinq, le jeudi 23 octobre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents: 11

Date de convocation du : 17 Octobre 2025

Votants: 16

<u>Présents</u>: Monsieur RODIER Jean-François, Madame BASTIEN Joëlle, Madame FOUSSAT Françoise, Monsieur SCIORETO Cyrille, Madame GANE Cécile, Monsieur ARNAL André, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur LACROIX Michel, Monsieur VIOLLE Willy, Madame LINARD Danielle, Madame DELHOSTAL Anne

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 23 juin 2025

Pouvoirs:

Madame PRADEL Céline a donné pouvoir à Madame DELHOSTAL Anne Monsieur ANDRE Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel Madame CLUSE Nathalie a donné pouvoir à Monsieur ARNAL André Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Madame GANE Cécile Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François

Absent(s): Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s): Madame PRADEL Céline, Monsieur ANDRE Jean-Luc, Madame CLUSE Nathalie, Madame COLOMB Yvette, Monsieur ROUX Hervé, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Cécile GANE

Vu le compte-rendu de la séance du 23 juin 2025 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré:

- ADOPTE le compte-rendu de la séance du 23 juin 2025, ci-joint en annexe.

Pour: 16 Contre: 0 Abstention: 0

Le secrétaire de séance, Cécile GANE Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-François RODIER